

Les agents n'ont pas à être sanctionnés pour la mauvaise gestion de l'épidémie par le gouvernement et la DG. C'est pourtant ce qui se fait et avec brutalité!

Comme annoncé lors de la réunion du 25 Mai, s'est tenue ce matin une 10^e réunion en audio conférence avec la DDFIP de Haute-Corse, spécialement consacrée à l'ordonnance du 15 avril sur les retenues de congé pour la période du 16 mars au 16 avril puis du 17 avril au 31 Mai.

La CGT a lors des réunions précédentes fait de multiples propositions afin de limiter l'impact de cette ordonnance pour les agents qui non seulement ne sont pas responsables de la gestion de la crise et qui surtout en sont victimes comme l'ensemble de nos concitoyens.

Ce qui est négociable et obtenu au niveau local.

Le pont naturel du 22 Mai est déduit des jours de congés imposés.

Les agents en TT n'auront aucun jour de congé imposé.

Les agents ayant travaillé pendant quelques heures par jour sont comptabilisés en journée entière.

Les agents ayant travaillé certains jours pour respecter les distanciations physiques seront moins impactés. **Ainsi si un agent a travaillé au moins 10j par période n'aura aucun jour de prélevé.**

Cette mesure de bienveillance locale permet de réduire le nombre d'agents impactés pour la 1^{ère} période (du 16 mars au 16 avril) de 192 agents à 84 avec cette mesure de bienveillance.

Chaque agent fera le point de sa situation avec le chef de service avant validation. La Direction nous communiquera les tableaux sur le nombre d'agents impactés avec le nombre de jours par tranche.

Ce qui est inacceptable et imposé par le DG.

Pour le monde d'après il y a de quoi s'inquiéter. Ainsi le DG qui chaque jour se fend d'un message de félicitations et de remerciement a pris des décisions injustes et scandaleuses. **Pas de possibilités de report au-delà du 30 avril des 5 jours de congés 2019. Et pour enfoncer le clou ces 5 jours ne seront pas déductibles des congés imposés pour ASA.** Ce qui veut dire que certains collègues auront **15 jours de volés au 31 Mai.** Voir davantage si la période de crise sanitaire fera perdre de nouveaux jours RTT pour 2021 !!! Ce vol manifeste des jours report est de plus une sanction infligée aux collègues présents en continu dans les bureaux dans la période de crise sanitaire.

La demande de la CGT de transformer avant le 16 mars les CA en RTT pour être moins impacté sur la 1^{ère} période a également été refusé par le DG.

N'hésitez pas à prendre des congés cette semaine ; non seulement ça vous fera du bien mais en plus ça pourra s'imputer sur les jours que vous vole la DG.

Les conditions d'attribution de la prime exceptionnelle seront connues la semaine prochaine pour la DG et versée au mois de juillet. Le gouvernement ferait mieux d'augmenter nos traitements gelés depuis 10 ans plutôt que d'attribuer des primes qui vont créer frustration et injustice.

**Décidément nous comprenons que de plus en plus de collègues
soient dégoutés de travailler pour cette administration.**